

# **Trois hommes condamnés pour injure raciste contre un journaliste guadeloupéen de Ouest-France**

ÉCRIT PAR [LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM](http://LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM) / LA RÉDACTION AVEC AFP

21 décembre 2023



Le leader d'un groupuscule d'ultradroite, le directeur de publication du site d'information et un collaborateur de Breizh-info ont été condamnés jeudi à Rennes à 2 500 euros d'amende pour diffamation et injure publique en raison de l'origine ou la race à l'encontre d'un journaliste de Ouest-France.

En juin 2021, Jean-Eudes Gannat, leader du groupuscule d'ultradroite L'Alvarium implanté à Angers, désormais dissous, est interviewé sur le site d'extrême droite Breizh-info. Il critique la couverture par Ouest-France des activités de son groupuscule et cite nommément un journaliste d'origine guadeloupéenne du quotidien, en poste à Angers.

“Sans doute se rêve-t-il en Sartre, qui +prenait sa plume pour une épée+ ; sauf qu’à force de relayer grossièrement la propagande de l’extrême gauche, notre plumitif guadeloupéen jette des sagaies vers son propre camp ; personne n’est dupe (...)", peut-on lire dans cette interview encore en accès sur Internet.

À la suite de cette publication, une plainte pour diffamation et injure avec constitution de partie civile avait été déposée et le dossier avait été jugé fin novembre au tribunal judiciaire de Rennes.

*“On a utilisé une origine pour critiquer une compétence et la déontologie d’un journaliste, ce qui est totalement inadmissible”*, a réagi à l’AFP à l’issue du délibéré l’avocate de Ouest-France Me Emma Vermandel, qui a exprimé *“sa satisfaction”* concernant le jugement.

Outre leur condamnation à 2 500 euros d’amende chacun, les trois hommes doivent aussi verser un euro à Ouest-France, partie civile.

Contacté par l’AFP, Me Frédéric Pichon, avocat des mis en cause, qui n’était pas présent à l’audience, n’a pas réagi dans l’immédiat. Lors de l’audience en novembre, il avait plaidé la relaxe, selon Ouest-France.